



**ECOLE SAINT VINCENT**  
Rue du Petit Prince  
33260 La Teste de Buch  
Tél : 05.56.54.44.99  
[ecole-saintvincent@wanadoo.fr](mailto:ecole-saintvincent@wanadoo.fr)

## REGLEMENT FINANCIER 2023/2024

Les conditions financières sont fixées par le Conseil d'Administration de l'O.G.E.C.B.A. L'ensemble des frais dont les familles sont redevables est fixé pour la durée de l'année scolaire.

Le montant de la scolarité ne dépend pas des jours de classe.

Le règlement de la contribution familiale annuelle (640€), des frais de garderie, d'étude et de restauration se fait par prélèvement automatique du 10/10/2023 au 10/07/2024.

Les factures sont consultables sur votre espace Ecole Directe.

### FRAIS ANNUELS

- **CONTRIBUTONS ANNUELLES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE : 113€ par élève**  
payable en juin

Confirmation d'inscription et de réinscription : le montant est à régler intégralement même dans le cas d'une rentrée en cours d'année scolaire. Ces frais ne seront pas remboursés en cas de désistement.

- **COTISATION ANNUELLE A.P.E.L. : 25€ par famille** inclus dans la première facturation de septembre

### CONTRIBUTION FAMILIALE MENSUELLE

	1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENFANTS	4 ENFANTS
SCOLARITE	64 €	113 €	137 €	137 €
CONTRIBUTION IMMOBILIERE	5 € PAR FAMILLE			

## RESTAURATION

	1 fois/semaine	2 fois/semaine	3 fois/semaine	4 fois/semaine
Forfait/mois	19,50€	38,50€	57,50€	76,50€
Repas occasionnel	6,05€			

Possibilité de changer de forfait par période (dans la semaine avant chaque vacances)

**Pour déjeuner occasionnellement**, avertir le secrétariat le lundi de la semaine précédente ([ecole-saintvincent@wanadoo.fr](mailto:ecole-saintvincent@wanadoo.fr))

**En cas de maladie**, un certificat médical permet le remboursement de la demi-pension dès le 4<sup>ème</sup> jour d'absence.

**En cas de départ en cours de mois**, le forfait est dû dans sa totalité.

## FRAIS DE Garderie

**HORAIRES : 7h15 – 8h15 et 16h40-18h30**

La garderie du soir et l'étude sont comptabilisées dès 16h40 et commencent par un temps de récréation, le goûter n'est pas fourni.

A 17h tous les enfants de primaire sont pris en charge pour faire leur travail en étude surveillée.

	1 fois/semaine	2 fois/semaine	3 fois /semaine	4 fois/semaine
Garderie forfaitaire matin/mois	18 €	32 €	38 €	40 €
Garderie forfaitaire soir/mois	18 €	32 €	38 €	40 €
Etude forfaitaire/mois	18 €	32 €	38 €	40 €
Cumul matin et soir/mois	27 €	48 €	57 €	59,50 €
Occasionnel	7,70€ / garderie ou étude			

*Coupon à découper et à joindre au dossier de rentrée scolaire*

Je soussigné.....

Père, mère ou tuteur de l'enfant .....

Déclare avoir pris connaissance du règlement financier de l'année scolaire 2023/2024 et l'accepte sans réserve

Lu et approuvé (manuscrit) .....

A..... le.....

Signature :